



REUNION PREVENTION-SECURITE DU 5 MAI 2026

Présents : Messieurs Raphaël BARDIOT, François BOUQUET, Allan DEVILLE

Excusé(e)s : Madame Clémentine CHARRAUD, Messieurs Jacques BREJAUD, J-Michel DUTRAIT

La séance est ouverte par Monsieur Raphaël BARDIOT à 17h50

La Commission rappelle aux arbitres de respecter expressément les consignes données concernant les plages horaires de prises de possession et de retour au District des caméras. La Commission rappelle également que les caméras doivent être enclenchées à la mi-temps et à la fin de la rencontre lors de la sortie du terrain en se tenant à une dizaine de mètres en cas d'attroupement.

RENCONTRES RETENUES AVEC ARBITRES MUNIS D'UNE CAMERA

Après étude des différents calendriers et matchs de Coupes et également des critères retenus par la Commission et en application de l'Art.136 Alinéa 2 des Règlements Généraux de la FFF, il est convenu que pour les rencontres ci-dessous nommées, les arbitres centraux désignés sur ces matchs seront dotés d'une caméra. Un e-mail sera adressé aux clubs concernés.

WEEK-END DES 14, 15 ET 16 MAI 2026

Coupe LEGROS : ECL ST CHRISTOPHE CHTX / US ST MAUR (Jeudi 14 Mai)

Coupe LEGROS : ACS BUZANCAIS / E. ARPHEUILLES-CLION-SAULNAY (Jeudi 14 Mai)

Coupe LEGROS : ASC CHABRIS / US MONTGIVRAY (Jeudi 14 Mai)

Finale Coupe de l'Indre : FC DEOLS / US LE POINCONNET OU AS ARDENTES (Samedi 16 Mai)

WEEK-END DES 23 ET 24 MAI 2026

Départemental 2 : US 2R / E. PONT-CHRETIEN (Samedi 23 Mai)

Départemental 2 : E. ARPHEUILLES-CLION-SAULNAY / ETOILE CHTX (Dimanche 24 Mai)

Départemental 3 : US MONTIERCHAUME / FC LUANT (Dimanche 24 Mai)

Départemental 3 : AC ST AOUT / AS MARON (Dimanche 24 Mai)

Départemental 3 : FC 2S / BVN (Dimanche 24 Mai)

DIMANCHE 31 MAI 2026

Départemental 1 : US AIGURANDE / ES POULAINES

Départemental 1 : AS ARDENTES / BVN

Départemental 1 : FC 2MT / ACS BUZANCAIS

Départemental 3 : US AZAY LE FERRON / FC OBTERRE

Départemental 3 : ECL ST CHRISTOPHE CHTX / US VILLEDIEU

NOTA : Toutes les rencontres se joueront le Dimanche 31 Mai 2026 à 15heures en application de l'Art 9 Alinéa.2 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts saison 2025 / 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h 30

Le Responsable de la Commission
Raphaël BARDIOT

